

Compte rendu du conseil paroissial du 24 janvier 2024

Présents : Luca Astolfi, Danijel Mladineo, Martine Chedebois, Laurence Basse, Catherine Auger, Anne-Marie Thomazeau, Marie Devallet, Alban De Larrard

Excusés : Michel Blaquart, Vincent de Wailly, Annick Ignacimoutou et Sylvie Kouaho

1. Catéchèse :

Tout chrétien y est engagé au titre de son baptême (« prophète »)

L'éducation en famille, en école assurait autrefois la « connaissance religieuse ».

Aujourd'hui, dans un monde déchristianisé, il s'agit que tout le monde prenne part à la catéchèse en fonction de ses charismes ; certains pourront être catéchistes, d'autres pourront trouver d'autres moyens pour permettre cet élan missionnaire. La mission d'une paroisse est d'annoncer le Christ, à tous. C'est un élan à provoquer !

Etat des lieux dans notre paroisse : un groupe de 4 enfants à Nieul, un groupe de 4 à Lagord, un groupe de 4 à Marsilly, et 1 groupe de 10 à Nieul. Le caté, c'est le passage obligé (pour les familles) pour accéder à la première des communions. Souvent, les enfants ne continuent pas après. Tendance assez récente puisqu'il y a encore moins de dix ans, les enfants étaient incités par leur famille à poursuivre au moins jusqu'à la Profession de Foi.

Le sondage diocésain auprès des familles de Charente-Maritime est un point d'appui essentiel pour notre réflexion en paroisse.

Des propositions :

- Temps forts en fonction des temps liturgiques/ Chasse aux œufs/visites patrimoine (sortir de la salle de caté, comme préconisé dans le sondage)
- Rassemblements diocésains : ne pas manquer les propositions qui sont faites !
- Faire le lien entre l'école et le caté ? Chercher les enfants à la sortie de l'école
- Reconquérir la confiance
- Penser à aiguiser les différents sens (nuit des églises, avec lumignons, musique ? Ouvert à tous)

2. Semaine de la santé (du 4 au 11) et sacrement des malades le 18 février (Père Luca absent le 11).

Le 11 février sera la journée de la Santé avec une intention particulière pour les aidants et les soignants. Le WE du 11, lors des trois messes, les soignants et aidants seront invités à se lever au moment de l'offertoire, et feront la procession des offrandes afin d'offrir leurs actions au Seigneur. Chaque paroissien pourra déposer une intention de prière dans une corbeille (au début de la messe) qui sera apportée à l'offertoire. Les intentions seront ensuite confiées aux sœurs de Nieul qui les porteront dans leurs prières pendant plusieurs semaines.

Pour recevoir le sacrement des malades, il faut s'inscrire avant le 4 février. Si il y a des demandes dans les EHPAD, le sacrement sera proposé sur place. Il est possible de rencontrer le Père Luca pour en parler. Le sacrement sera donné à Nieul le 17/02 et à Lagord le 18/02.

3. Temps du Carême :

14 février 18h30 Messe des Cendres à Lagord (et à 9h au monastère)

Les vendredis : 23 février (L'Houmeau) 1^{er} mars (Lagord), 8 mars (Marsilly) et 15 mars (Nieul) : Chemin de croix à 15h

14 mars (date à confirmer) : proposition d'un repas autour d'un projet (à Marsilly)

22 mars : sacrement du pardon

24 mars : Rameaux – Messes aux horaires habituels (procession dehors si il fait beau)

28 mars : Jeudi Saint 19h à Nieul

29 mars : Vendredi Saint 19h à L'Houmeau

30 mars : Veillée pascale à 21h à Marsilly et à 23h30 à Lagord (animée le Chemin Néocatéchuménal) avec un baptême par immersion.

31 mars : Messe du jour de Pâques à 11h à Lagord

Les 5^{ème} dimanches : pas de messe à Lauzières pour le moment ; elles seront célébrées au monastère jusqu'à nouvel ordre.

Lors des messes des familles, pas de messe à 9h30 afin de favoriser l'unité de la paroisse.
Prochaine messe des familles le 4 février puis le 17 mars, 5 mai et 30 juin